

Novembre
2025

Publications ADEME

Mise en ligne sur la Librairie



sommaire



ILS L'ONT FAIT

03



EXPERTISES

09



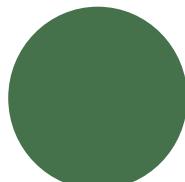
FAITS ET CHIFFRES

21



CLÉS POUR AGIR

22



HORS COLLECTION

25

RETOUR D'EXPERIENCE

Economie circulaire et Déchets

RECYCLAGE ET INCORPORATION DE MATIÈRES PREMIÈRES RECYCLÉES EN OCCITANIE

Bilan 2016-2024 des appels à projets ORPLAST & ORMAT

2025/11 - 12 P

L'ADEME a ouvert l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Transition écologique des organisations aux enjeux liés à la préservation des ressources, l'État soutient le développement industriel des filières de recyclage et de valorisation des matières premières recyclées dans plusieurs secteurs stratégiques.

Entre 2016 et 2022, l'ADEME, opérateur de l'État, a accompagné techniquement et financièrement des études et des projets d'investissement visant à accélérer le recyclage et l'intégration de matières plastiques recyclées dans les produits finis, via le dispositif ORPLAST. Forte de ces résultats, l'ADEME a, dès 2023, élargi son accompagnement technique et financier à d'autres filières de matériaux - textiles, bois/cartons, matières premières inertes et métaux - à travers le dispositif ORMAT.

Aujourd'hui, l'ADEME Occitanie dresse un bilan positif : 48 projets lauréats ont été soutenus, représentant un total de 12,1 M € de subventions. Ces projets structurants contribuent à renforcer la souveraineté industrielle de la France, tout en favorisant la décarbonation et la résilience des outils de production nationaux.



Industrie et production durable

RÉSULTATS 2025 DE L'AMI TORG - TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ORGANISATIONS

Appel à manifestation d'intérêt

2025/11 - 12 P

L'ADEME a ouvert l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Transition écologique des organisations » (TORG) en 2024-2025 pour accompagner des organisations volontaires à définir et mettre en œuvre une transition écologique à partir d'une démarche d'écoconception globale en intégrant des objectifs de sobriété.

9 projets ont été retenus et vont bénéficier d'un accompagnement ADEME, à hauteur de 778 847EUR pour un coût total de projet de 1 462 324EUR.

Les lauréats représentent un panel varié en taille (TPE, PME, grandes entreprises), en nature (entreprises, organismes de formation ou de recherche), secteur d'activité (extraction, construction, aviation, enseignement, recherche...) et sont répartis sur 7 régions métropolitaines.

Les projets suivent le cadre méthodologique de la méthode ACT Pas à pas de l'ADEME. Tous les lauréats s'engagent à mesurer et réduire leur empreinte environnementale (climat, biodiversité, pollution et ressources), et à déployer un plan d'actions pour généraliser l'écoconception avec un objectif de sobriété, selon une trajectoire de réduction d'empreinte environnementale.



Mobilité et transports

BILAN THÉMATIQUE DES SYSTÈMES CONSTRUCTIFS BOIS ET DE LA MIXITÉ POUR LA CONSTRUCTION BAS CARBONE

Plan d'investissement France 2030 - Panorama des projets financés

2025/11 - 20 P - 013082

Ce document présente le Bilan thématique de l'Appel à Projet Systèmes Constructifs bois et autres biosourcés et de l'Appel à Projet Mixité pour la construction bas carbone du plan d'investissement France 2030.

98 projets ont été déposés depuis 2021 sur l'appel à projet Industrialisation de Produits et Systèmes Constructifs bois et autres biosourcés (SCB).

Il vise à soutenir la massification de la construction et de la rénovation bois tout en anticipant une montée en charge de la construction bois et biosourcée.

71 projets ont été retenus pour financement sur l'AAP SCB et 3 projets ont été retenus pour financement sur l'AAP MIXITE.

Les projets financés sur SCB regroupent 83 bénéficiaires directement aidés à hauteur de 201,39M€ pour un budget total des projets de 1,39 Md€.



Urbanisme, territoires et sols

EXPÉRIMENTATION DE L'ÉTUDE DES SOLS SELON LA MÉTHODOLOGIE DESTISOL

Objectiver le réaménagement d'une friche en prenant en compte la qualité des sols
2025/08 - 15 P, 95 P

Le projet d'expérimentation de l'outil DESTISOL avec la SAMOA avait pour objectif de mettre en oeuvre un outil issu de la R&D dans un contexte opérationnel à la faveur d'un marché d'innovation accompagné par l'ADEME.

Cette expérimentation avait pour but l'intégration des sols dans le projet d'aménagement grâce à un outil d'aide à la décision basé sur approche globale des sols. Cette méthode intégratrice permet d'inclure les enjeux de l'eau, du paysage, de la biodiversité, du climat mais aussi des approches portant sur les contaminations par polluants et les perspectives d'installation d'infrastructures.

Le fonctionnement de l'outil est ainsi basé sur la traduction des propriétés des sols en fonctions puis en services écosystémiques.

La prise en compte de cette diversité de propriétés et des leurs implications permet :

- D'orienter les stratégies d'aménagement grâce à un zonage permettant de discriminer le potentiel des sols et de définir les usages les plus adaptés
- De préserver la ressource « sol » en s'appuyant sur le potentiel des sols en place
- D'optimiser la gestion circulaire des matériaux grâce à un diagnostic pédologique fin

Les résultats obtenus lors de cette expérimentation ont mis en lumière que, même dans le contexte de technosols peu fonctionnels caractéristique du secteur, les sols ont un fort pouvoir d'infiltration de l'eau et il est envisageable de conserver et valoriser sur place une partie des ressources en terre qui présentent un potentiel pour la croissance des végétaux.

Le dossier comprend également une fiche de retour de cette expérience dans laquelle la SAMOA partage les bénéfices de la méthode :

L'utilisation de DESTISOL pour la Samoa s'est révélée globalement bénéfique et lui a permis de progresser sur la prise en compte des enjeux écosystémiques liés au sol. Pour exploiter au mieux son potentiel, il pourrait être proposé une étape préalable de cadrage comprenant :

- Une formation aux enjeux liés au sol pour acculturer les maîtres d'ouvrage,
- Une évaluation de la faisabilité de l'utilisation de l'outil tenant mieux compte des spécificités du territoire d'application (hétérogénéité importante ou non, disponibilité foncière, capacité du maître d'ouvrage à prioriser les données sol par rapport à d'autres enjeux ...).



RETOUR D'EXPÉRIENCE

Air



ILS L'ONT FAIT - VILLE DE SAINT-JOSEPH (97212)

Diagnostic de la flotte de véhicules et du service en charge de sa gestion
2025/11 - 2 P - 013090

Energies



DIAGNOSTIC ET ÉTUDE D'ÉCOCONCEPTION D'UN FOURNISSEUR DE PRODUITS EN BOIS - JAVENÉ (35) - BRETAGNE

Peltier Bois - réduire l'importation de bois exotique
2025/11 - 2 P - 013094



INSTALLATION SOLAIRE THERMIQUE - ELEVAGE LAITIER À TALENSAC (56) - BRETAGNE

EARL de la Touche Rolland
2025/11 - 2 P - 013093



INSTALLATION SOLAIRE THERMIQUE - ELEVAGE DE VEAUX DE BOUCHERIE À PLÉMET (22) - BRETAGNE

EI Christelle Ribourdouille
2025/11 - 2 P - 013092

Mobilité et transports



PLATEFORME DÉPARTEMENTALE DE MOBILITÉ DANS L'AUDE (11)

2025/09 - 2 P - 013008



ELABORATION ET SUIVI D'UN PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ À L'ÉCHELLE DU PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES (34)

2025/09 - 2 P - 013006



SERVICE D'AUTOPARTAGE SUR LE TERRITOIRE DU PNR DES GRANDS CAUSSES (12)

2025/09 - 2 P - 013007



DÉVELOPPER L'AUTOPARTAGE EN FRANCE

Ils l'ont fait : 3 initiatives locales en faveur de l'autopartage
2025/10 - 2 P - 013096

LAURÉAT FRANCE 2030

Bâtiment



UP GRADE - PROPOSER UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE POUR LA RÉNOVATION DES COPROPRIÉTÉS

Projet Lauréat France 2030

2025/11 - 2 P

Economie circulaire et déchets



EOLE - CRÉATION D'UNE UNITÉ DE RÉGÉNÉRATION DE THERMOPLASTIQUES SOUPLES PEBD ET RIGIDES PP ET PE

Projet Lauréat France 2030

2025/11 - 2 P



VALORPOL - MASSIFIER LE TRAITEMENT DES HUISSERIES PVC EN FIN DE VIE POUR PRODUIRE UNE MPR UTILISABLE EN BOUCLE FERMÉE

Projet Lauréat France 2030

2025/11 - 2 P



LAVPLAST - AUGMENTATION DES CAPACITÉS DE RÉGÉNÉRATION DES DÉCHETS THERMOPLASTIQUES RIGIDES

Projet Lauréat France 2030

2025/11 - 2 P

Energies



PORT DE CHERBOURG - RENFORCEMENT DE L'OFFRE PORTUAIRE DE CHERBOURG POUR L'ÉOLIEN FLOTTANT

Projet Lauréat France 2030

2025/11 - 2 P

Industrie et production durable



BEES-ZIP - BORDEAUX ÉNERGIES EAU ENVIRONNEMENT ET SYNERGIES EN ZONES INDUSTRIELLES ET PORTUAIRES

Projet Lauréat ZIBAC France 2030

2025/11 - 2 P



C4F – CHEMESIS FOR FUTURE - TRAJECTOIRES DE DÉCARBONATION DE LA PLATE-FORME CHIMIQUE CARLING SAINT AVOLD

Projet Lauréat ZIBAC France 2030

2025/11 - 2 P



CLES 2050 - DES CLES POUR DÉCARBONER LA ZIP DE STRASBOURG

Projet Lauréat ZIBAC France 2030

2025/11 - 2 P



COB30 - LA CHIMIE D'EXCELLENCE MONDIALE S'ENGAGE DANS LA DÉCARBONATION

Projet Lauréat ZIBAC France 2030

2025/11 - 2 P



DECLYC - DECARBONER LYON VALLÉE DE LA CHIMIE

Projet Lauréat ZIBAC France 2030

2025/11 - 2 P



DKARBONATION - DKARBO-NATION, BÂTIR UN TERRITOIRE LEADER DE LA DÉCARBONATION INDUSTRIELLE

Projet Lauréat ZIBAC France 2030

2025/11 - 2 P



LACQ IZ BAC - LA ZONE INDUSTRIELLE DE LACQ, MOTEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE

Projet Lauréat ZIBAC France 2030

2025/11 - 2 P



LOIRE ESTUAIRE - ACCÉLÉRER LA DÉCARBONATION DE L'ESPACE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DE L'ESTUAIRE DE LA LOIRE

Projet Lauréat ZIBAC France 2030

2025/11 - 2 P



SOCRATE - MISE EN PLACE D'UNE TRAJECTOIRE DE DÉCARBONATION DANS LES ZONES INDUSTRIELLES DE L'AXE SEINE NORMANDIE

Projet Lauréat ZIBAC France 2030

2025/11 - 2 P

Société et politiques publiques



AQUISAN - SURVEILLANCE DES AQUIFÈRES PAR UN RÉSEAU SISMIQUE PASSIF

Projet Lauréat France 2030

2025/11 - 2 P



ASCANDRA - INNOVATION DE PRÉLÈVEMENTS, DE TRAITEMENTS ET D'ANALYSE IA (INTELLIGENCE ARTIFICIELLE) DES MICROPLASTIQUES

Projet Lauréat France 2030

2025/11 - 2 P



ELFE - AMÉLIORER LA DURABILITÉ DES CANALISATIONS EN FONTE DUCTILE

Projet Lauréat France 2030

2025/11 - 2 P



HI'CAP SCREW PRESS - PRESSES À VIS GRANDES CAPACITÉS POUR LA GESTION DES BOUES

Projet Lauréat France 2030

2025/11 - 2 P



PHYTOTOITURE - RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES PAR PHYTOÉPURATION EN TOITURE

Projet Lauréat France 2030

2025/11 - 2 P

ÉTUDE-RAPPORT/SYNTHESE

Air

QUALITÉ DE L'AIR DANS LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE

PRIMEQUAL projet QAMECS : évaluation de l'environnement, de la santé et des coûts associés
2022/02 - 76 P, 14 P

Le projet QAMECS a permis d'identifier des mesures collectives pouvant être mises en œuvre par les collectivités territoriales sur le trafic et le chauffage au bois pour améliorer significativement la qualité de l'air et réduire l'impact sanitaire de la pollution particulaire.

Il a permis aussi de caractériser l'impact environnemental, sanitaire et socio-économique des mesures mises en œuvre, aboutissant à une analyse coût-bénéfice complète.

Développement d'une chaîne de traitement des diagnostics de sol via For-Eval pour les intégrer dans Donesol.



RÉDUIRE L'EXPOSITION AUX PESTICIDES DANS L'AIR EN OCCITANIE SUR LE TERRITOIRE DU SICOVAL

Expo'Phyto SICOVAL (AACT-AIR éd.2024) – Démarche d'audit patrimonial (Phase 3) - Séminaires de rencontre active thématiques
2025/10 - 55 P, 6 P

Sur le territoire du Sicoval en région Occitanie (au sud-est de Toulouse), la démarche Expo'Phyto, lancée en 2020 dans le cadre du plan national EcoPhyto II+, vise à agir localement pour réduire l'exposition aux produits phytosanitaires dans l'air. Cette démarche en sciences humaines et sociales expérimente des modes innovants de gestion de problématiques complexes, telles que celles liées aux produits phytosanitaires, et à l'échelle de territoires pilotes, dont celui du Sicoval (voir aussi en Occitanie, celui du Pays Cœur d'Hérault).

Comment des facteurs identitaires, familiaux, économiques ou culturels influencent l'usage des produits phytosanitaires, en particulier dans les pratiques agricoles ? Avec un portage fort des élus du Sicoval, le constat initial a montré que l'agriculture du territoire est plutôt consommatrice de produits phytosanitaires comparativement aux territoires voisins du pourtour métropolitain (soit presque deux fois plus que la moyenne régionale).

Cette étude Expo'Phyto Sicoval a permis de faire dialoguer et réfléchir ensemble les 5 familles d'acteurs du territoire du Sicoval (agriculteurs, élus locaux, scientifiques (science et santé), institutionnels et associations, société civile avec les habitants) sur le contexte territorial, des outils d'évaluation de l'exposition aux produits phytosanitaires et les histoires des exploitations et des pratiques agricoles.

Sur le territoire du Sicoval, cette démarche patrimoniale sur le sujet « exposition aux pesticides dans l'air » a été initiée en partenariat avec la DRAAF, la DREAL et l'ARS d'Occitanie puis soutenue par l'ADEME lors d'une phase 3 avec des rencontres actives entre acteurs lors de séminaires thématiques (trois organisés en 2024-2025). Les thèmes majeurs discutés ont été (1) Créer de la connaissance partagée et communiquer, (2) réfléchir et agir ensemble sur l'aménagement, la ruralité, la biodiversité et (3) faire vivre l'identité agricole du territoire. Ces rencontres ont rassemblés jusqu'à 38 participants (agriculteurs, élus, scientifiques, associations et habitants).

L'étude Expo'Phyto Sicoval a abouti à dresser des actions pour chaque thème en identifiant les porteurs de projets et en définissant une gouvernance efficiente. Enfin, à la suite de la restitution de l'étude, cela a permis de valider globalement un plan d'actions avec 7 fiches -actions et d'arriver à l'identification d'une gouvernance adaptée.



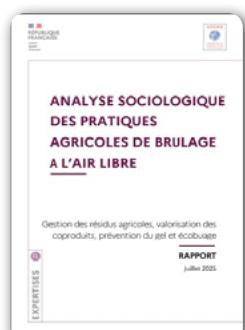
ANALYSE SOCIOLOGIQUE DES PRATIQUES AGRICOLES DU BRÛLAGE À L'AIR LIBRE

Gestion des résidus agricoles, prévention du gel et écobuage
2025/07 - 52 P

Qu'elles soient dues à des approches réglementaire, de sensibilisation et de communication, ou encore à la constitution ou le renforcement de filières de valorisation des coproduits agricoles, parmi ces divers leviers essentiels pour une mise en œuvre d'alternatives au brûlage à l'air libre comme autant d'actions efficaces en faveur de la qualité de l'air, il faut d'abord supposer voir leur efficacité être conditionnée par la levée de contraintes techniques, économiques et psychosociologiques.

Cette dernière contrainte étant le moteur des deux autres, car c'est elle qui permet par son étude de dresser les facteurs sociologiques et psychologiques et d'identifier les alternatives les mieux acceptées par la profession agricole pour réduire les émissions polluantes dues au brûlage à l'air libre.

Cette étude sur l'analyse des comportements des agriculteurs à pratiquer le brûlage à l'air libre apporte de nouvelles connaissances sur les situations rencontrées en France au sein des régions et des filières (viticulture, arboriculture, maraîchage, horticulture, grandes cultures) et pour la gestion des haies et des milieux ouverts (écobuage) et celle du froid (lutte contre le gel). Cette étude vise à analyser les comportements des agricultrices dans leurs pratiques du brûlage à l'air libre sur leurs exploitations agricoles, notamment l'aspect psychosociologique lié à l'organisation de leurs chantiers et itinéraires techniques et à leurs éventuelles croyances (ex. transfert de maladie si broyat laissé sur place) pour proposer des messages de sensibilisation/communication permettant de lever l'ancrage de tels comportements. Cette étude doit déterminer et hiérarchiser les points bloquants de nature comportemental dans une persistance des pratiques de brûlage à l'air libre en France par les agricultrices et doit mieux identifier les leviers de nature comportemental pour aider au développement de l'usage d'alternatives en agriculture



EMISSIONS DE CHAUDIÈRES BIOMASSE DE FAIBLE PUISSANCE

Campagnes de mesure en conditions réelles d'exploitation - CAPCHA

2025/01 - 116 P

L'objectif du projet de recherche CAPCHA est une caractérisation poussée des émissions polluantes de trois chaudières de faible puissance utilisant des granulés ou du bois déchiqueté, mesurées périodiquement en fonctionnement réel.

Les chaudières biomasses de faible puissance (50 à 400 kW) sont considérées comme des systèmes de chauffage à énergies renouvelables présentant de hautes performances énergétiques et environnementales d'après les tests menés en laboratoire selon les protocoles normatifs. Cependant, les performances énergétiques réelles et les émissions de polluants atmosphériques de ces chaudières en conditions d'utilisation restent encore peu étudiées.

Les résultats ont permis d'évaluer les émissions de nouveaux polluants et métriques d'intérêt, tels que le carbone suie, les hydrocarbures aromatiques polycycliques, les métaux, les sels inorganiques et le potentiel oxydant. Les particules émises par les chaudières étudiées sont majoritairement composées de sels inorganiques issus de la volatilisation des éléments inorganiques du combustible, ainsi que de matière carbonée (carbone suie et composés organiques) qui représente cependant moins de 30 % des particules totales. Les particules émises contiennent également des métaux issus du combustible, libérés lors de la combustion (moins de 3 % de la masse des particules totales), ainsi que des cendres et des imbrûlés envolés du fait d'une trop forte turbulence au niveau du lit de combustible.

Les facteurs d'émission des différents polluants ont été déterminés et comparés aux données disponibles dans la littérature scientifique.

Les résultats de cette étude permettent aussi d'enrichir les recommandations visant à optimiser les performances énergétiques et environnementales de ces installations en conditions réelles d'exploitation.



Bâtiment

STRATOCUMULUS : STRATÉGIE DE MASSIFICATION DE LA RÉNOVATION PERFORMANTE DES CUMULUS ÉLECTRIQUES

2025/11 - 42 P, 76 P, 18 P, 11 P

Stratégie de massification de la rénovation performante des cumulus électriques : L'objectif de ce projet de recherche est de structurer un programme de massification de la rénovation des chauffe-eaux électriques en France. Diverses solutions ont été testées sur un échantillon restreint de logements. Le projet STRATOCUMULUS se donne pour objectif de consolider ces premiers résultats par la mesure dans 25 foyers, de développer un « kit de rénovation » des chauffe-eaux à effet joule et d'élaborer son mode de diffusion à l'échelle nationale.



ONPE - TABLEAU DE BORD DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE - NOVEMBRE 2025

Les chiffres de la précarité énergétique 2025

2025/11 - 47 P

En 2023, près de 3,1 millions de ménages (soit 101 %) sont en situation de précarité énergétique, à savoir ils dépensent plus de 8% de leur revenu disponible pour l'énergie dans leur logement, tout en faisant partie des 30% les plus pauvres.. Ce niveau est globalement stable vis-à-vis de l'année précédente grâce aux dispositifs publics de soutien.

Cet indicateur ne permet toutefois pas, à lui seul, de rendre compte de l'ensemble des réalités vécues par les ménages. D'autres chiffres montrent une augmentation de la précarité énergétique ; le nombre d'impayés d'énergie a augmenté de 20% passant à 1,2 millions.

Dans une plus longue perspective on constate que le nombre de ménages ayant eu froid dans l'hiver précédent a doublé entre 2018 et 2024, de 18% à 35%. Quant aux bénéficiaires du chèque énergie, 59% déclarent avoir eu froid dans leur logement en 2024.

L'édition 2025 met également en lumière la progression de la précarité énergétique d'été, liée aux épisodes de chaleur et à la mauvaise isolation des logements, renforçant les inégalités face au confort thermique.



ONPE - LES INFOGRAPHIES DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE 2025

2025/11 - 2 P, 2 P

Les nouvelles infographies offrent une lecture synthétique et visuelle des principaux indicateurs du tableau de bord 2025, facilitant la compréhension des dynamiques de la précarité énergétique en France.



ENERLOC : REPENSER LE CHAUFFAGE PAR L'USAGE

2025/11 - 47 P

Ce rapport propose une analyse de l'opportunité et des freins à l'émergence d'offres d'économie de la fonctionnalité dans le domaine du chauffage en logement.



Changement climatique

LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE - 26 ÈME VAGUE DU BAROMÈTRE

L'opinion des Français en 2025

2025/11 - 9 P, 47 P, 182 P

Depuis 2000, l'ADEME conduit une enquête administrée chaque année auprès d'échantillons représentatifs de la population Française permettant de dresser un tableau des représentations sociales du changement climatique et de leurs évolutions. Chaque année, l'enquête est également réalisée auprès d'un sur-échantillon cible. Cette année il a porté sur les agriculteurs qui avaient été interrogés en 2017.

Le rapport de l'année dernière avait fait état d'une montée d'un certain scepticisme quant aux causes et aux conséquences du changement climatique. On observe une stagnation cette année. Et au contraire une inquiétude et un plus grand pessimisme.

Dans le même temps, la propension personnelle à agir pour réduire les émissions de gaz à effet de serre qui tendait à flétrir l'année dernière stagne cette année, confirmant une certaine démobilisation du public.

Ces évolutions s'accompagnent d'une forte demande de politiques publiques pour faire face au changement climatique, même si l'adhésion pour une série de mesures publiques baisse cette année.



Consommer autrement

AVIS DE L'ADEME SUR LA PUBLICITÉ

L'opinion des Français en 2025

2025/11 - 13 P - 013113

L'ADEME contribue à la mise en œuvre de la politique de l'Etat visant le développement d'une économie plus sobre et circulaire. Au-delà des actions sur l'aval de la chaîne de valeur (recyclage, fin de vie, déchet...), la transition vers une économie circulaire doit s'appuyer sur une consommation plus responsable, amenant les consommateurs à questionner leur besoin avant d'acheter. Dans ce contexte, comment la publicité peut y contribuer ?



Economie circulaire et Déchets

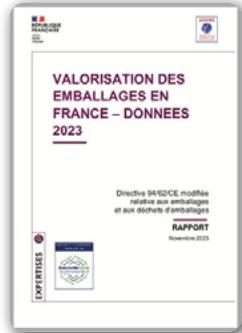
VALORISATION DES EMBALLAGES EN FRANCE - DONNÉES 2023

Directive 94/62/CE modifiée relative aux emballages et aux déchets d'emballages
2025/11 - 77 P

Ce rapport présente l'actualisation, pour 2023, des données sur la mise en marché des emballages et la gestion des déchets d'emballages ainsi que les taux de recyclage et de valorisation dans le cadre de la Directive Emballages.

En effet, la directive 94/62/CE établit les règles de l'Union Européenne concernant la gestion des emballages et des déchets d'emballages. Elle a pour objet d'harmoniser les mesures nationales en la matière afin notamment de prévenir et réduire leur incidence sur l'environnement, et d'en assurer un niveau de protection élevé. La directive (UE) 2018/852, modifiant la directive 94/62/CE, prévoit de nouvelles mesures visant la prévention de déchets d'emballages et à promouvoir le réemploi, le recyclage et d'autres formes de valorisation des déchets d'emballages contribuant ainsi à la transition vers une économie circulaire.

Pour y parvenir, la directive 94/62/CE modifiée fixe notamment aux Etats Membres des objectifs de recyclage par matériaux d'emballage (métaux ferreux, aluminium, bois, papier/carton, plastique et verre) à atteindre à horizon 2025 et 2030. Ces Etats Membres doivent prendre les mesures nécessaires pour y parvenir et fournir annuellement l'ensemble des éléments de calculs et d'informations, objet du présent rapport, afin de suivre cette Directive Emballages. Les modalités de remontée des données ont été modifiées par deux textes (la directive 2018/852 modifiant la directive 94/62/CE et la décision d'exécution 2019/665 modifiant la décision 2005/270/CE). La directive 2018/852 impose l'application de nouvelles règles générales de calcul des données. La décision d'exécution 2019/665 apporte des précisions à ces nouvelles règles et une méthodologie commune aux Etats membres afin d'assurer une application uniforme de ces règles. Conformément à la réglementation, ces nouvelles règles ont été appliquées au calcul des données 2023 figurant dans ce rapport.



PERFORMANCES DES CENTRES DE TRI DES DÉCHETS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (DAE)

Etat des lieux des équipements, définition d'une méthodologie d'évaluation des performances de tri et évolution pressentie du secteur du tri
2025/11 - 162 P, 18 P, 3 P

Les Déchets d'Activités Économiques représentent une part importante du gisement de déchets avec une production de 57 millions de tonnes et 7 millions de tonnes de déchets assimilés en 2020. Des textes et réglementations encadrent l'activité et fixent des objectifs pour la gestion des DAE. La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) du 17 août 2015 introduit la notion de tri à 5 puis 8 flux des DAE et impose une réduction des quantités de DND non inertes stockés de 50%. La Loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (Loi AGEC) du 10 février 2020 prévoit l'extension des filières REP et fixe de nouveaux objectifs nationaux de réduction de la production de DAE et de valorisation.

Cette étude s'inscrit dans la continuité de l'étude sur l'observation des DAE en France et l'étude stratégique d'évaluation des gisements de DAE afin de mieux caractériser le secteur des DAE et les installations de tri qui en font partie. L'objectif global est de définir une stratégie d'accompagnement des acteurs économiques de ce secteur en termes de performance de tri et couverture des besoins actuels et futurs de consommation des matières premières issues du recyclage.

Le présent rapport présente les résultats de l'étude sur la performance des installations de tri des DAE et perspectives d'évolution.



LE RÉEMPLOI, LEVIER ESSENTIEL DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES EMBALLAGES

Enseignements des travaux ACV et potentiels de développement sectoriels du réemploi des emballages
2025/10 - 14 P

Le réemploi est un des leviers essentiels de la transition écologique des emballages. En effet, il permet de contribuer à la réduction des déchets, et dans certains secteurs, il permet de contribuer à la réduction des impacts environnementaux.

Ce document est une synthèse des enseignements issus de deux études réalisées ces dernières années par l'ADEME au sujet du réemploi des emballages :

- L'étude potentiels de développement du réemploi des emballages par secteur
- L'étude évaluation environnementale de la consigne pour le réemploi des emballages en verre en France



Les résultats des travaux mettent en lumière que les solutions qui sont actuellement développées sont pertinentes. Des transformations industrielles doivent être initiées rapidement dans les secteurs où le développement du réemploi des emballages dispose de fort potentiels pour en accélérer le déploiement et passer à l'échelle nationale avec les volumes correspondants.

PANORAMA INTERNATIONAL DE LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS SOLAIRES EN FIN DE VIE

2025/09 - 88 P

Ce rapport dresse un état des lieux international des gisements d'équipements solaires en fin de vie et de leurs perspectives d'évolution. Il présente les réglementations, normes internationales et pratiques existantes de collecte et de traitement des systèmes solaires dans les principaux pays concernés.

Il précise les enjeux liés aux différentes typologies d'équipements solaires en fin de vie selon les zones géographiques, et propose des pistes d'actions visant à favoriser le développement de filières de gestion adaptées aux différents produits et contextes.



EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES EFFETS DIRECTS ET INDIRECTS DU NUMÉRIQUE POUR DES CAS D'USAGE

IT4GREEN - ÉTAPE 2

2025/11 - 75 P, 18 P, 127 P, 158 P, 116 P, 108 P, 169 P

Le projet IT4Green vise à identifier les solutions numériques qui pourraient avoir des impacts environnementaux nets positifs dans le contexte français. En amont de ce travail, le présent rapport résume l'histoire et l'ensemble des enjeux liés à l'évaluation des impacts environnementaux nets de solutions numériques.

Dans un premier temps, les notions de base de ce type d'évaluation comme la comptabilité nette, les effets rebonds, les approches attributionnelles et conséquentielles sont rappelées. Ensuite, la classification et l'explication des effets directs et indirects de solutions numériques sont définis à partir de la littérature scientifique existante.

Dans un troisième temps, un rappel historique des questions liées à la contribution de la numérisation aux politiques climatiques et des publications liées est présenté de 1995 à nos jours. De même, ce rapport fournit un état de l'art des connaissances scientifiques sur les effets environnementaux de la numérisation. Finalement, une analyse comparée des méthodes existantes pour évaluer les impacts environnementaux nets, ou a minima indirects, de solutions numériques ou non est développé sur chaque point méthodologique clé.

Ainsi, ce rapport offre une synthèse globale et extensive de tous les savoirs scientifiques et méthodologiques pour évaluer les impacts environnementaux nets de la numérisation.



CONSUMPTION OF LIGHTWEIGHT PLASTIC CARRIER BAGS IN FRANCE – 2023 DATA

2025/08 - 30 P

Commission Implementing Decision (EU) 2018/896, establishing the methodology for calculating the annual consumption of lightweight plastic carrier bags and amending Decision 2005/270/EC, requires Member States to calculate and report their data on the annual consumption of lightweight plastic carrier bags within their territory.

This report thus presents the estimate of the annual quantity, for the year 2023, of lightweight plastic carrier bags consumed in France, which has been reported to the European Commission in accordance with the amended Decision 2005/270/EC. The purpose of this reporting is to monitor Member States' performance against the reduction requirement set out in Directive (EU) 2015/720.

Indeed, Directive (EU) 2015/720, amending Directive 94/62/EC concerning the reduction of the consumption of lightweight plastic carrier bags (wall thickness below 50 microns), requires Member States to take measures to sustainably reduce the consumption of lightweight plastic carrier bags within their territory. These measures are intended to ensure that a certain number of lightweight plastic carrier bags per person per year, or an equivalent target by weight, is not exceeded.



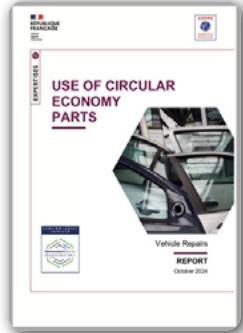
USE OF CIRCULAR ECONOMY PARTS

2024/10 - 135 P, 38 P

Spare parts are a central component in the construction, repair, and maintenance of vehicles. Since the publication of Decree No. 2016-703 of May 30, 2016, concerning the use of automotive spare parts from the circular economy, automotive repair and maintenance professionals are required to also offer parts derived from the circular economy (PIEC) to their customers. This study aims to provide an overview of the implementation of the 2016 decree and its implications for the automotive sector. The objective is also to offer insights into the future development of PIEC usage.

The study aims to:

- Provide an overview of the opinions, positions, and perspectives of various stakeholders in the automotive sector regarding the use of parts from the circular economy ;
- Identify and understand the implications and impacts of the decree on industry stakeholders;
- Identify obstacles and opportunities related to the use of circular economy parts.



The first part of the study presents the findings of a literature review aimed at analyzing interest in PIEC and the opinions that have emerged. The analysis focused on articles in the press and publications on social media. It highlighted two periods of interest in PIEC: in 2016, when the decree was published, and in 2022-2023, during a period of shortage of new spare parts. The articles reviewed were either purely informative or in favour of using parts from the circular economy.

This phase was followed by 70 interviews, which provided the opportunity to directly engage with ten categories of stakeholders, from producers to consumers, and gather their views on the decree and the PIEC sector. To complement the interviews and obtain representative data across the sector, online and phone surveys were conducted with both professionals and consumers.

The study reveals several key conclusions. Firstly, the sector is evolving rapidly, and although the decree has contributed to the professionalization and structuring of the PIEC sector, its direct impact on the use of these parts appears to remain limited. Repairers continue to express reservations about certain categories of used parts, particularly in mechanical and electronic areas. However, remanufactured parts are viewed more positively due to their reliability and warranties.

The main obstacles identified are related to the availability of parts, sometimes high costs, as well as the logistical complexity of sourcing and referencing the parts. The study also highlights the need for better traceability and greater standardization to reassure both professionals and consumers about the quality of used parts.

Among the improvement suggestions proposed to encourage the use of PIEC are increasing the availability of parts, better integration into repairers' inventory management systems, and economic incentives. Additionally, increasing communication about the environmental and economic benefits of PIEC, along with stronger warranties, could help shift consumer perceptions and boost the adoption of these parts across the industry.

REUSE: AN ESSENTIAL LEVER IN THE ECOLOGICAL TRANSITION OF PACKAGING

Lessons learned from LCA work and development potential for the reuse of packaging
2025/10 - 14 P

Reuse is one of the key levers in the packaging ecological transition, helping to reduce waste and, in some sectors, to reduce environmental impact.

This document summarises the findings of two studies carried out in recent years by ADEME on packaging reuse:

- L'étude potentiels de développement du réemploi des emballages par secteur ("Study of the potential for developing packaging reuse by sector")
- L'étude évaluation environnementale de la consigne pour le réemploi des emballages en verre en France («Environmental assessment of deposit-return systems for the reuse of glass packaging in France»)



The results of this work highlight the relevance of the solutions currently being developed. Industrial transformations should be initiated rapidly in sectors where the development of packaging reuse has strong potential to accelerate deployment and achieve larger-scale adoption.

AVIS ADEME - VERS UNE ÉCONOMIE DE LA SOBRIÉTÉ

2025/11 - 12 P - 013114

La sobriété est nécessaire pour l'atteinte des objectifs de neutralité carbone, la préservation des ressources, de l'énergie et du vivant.

La sobriété est une démarche, complémentaire à la recherche d'efficacité, qui repose sur 3 piliers :

- Réinterroger les besoins individuels et collectifs
- Adapter les modes de vie et de production et donc les pratiques individuelles, collectives et industrielles
- Minimiser l'impact sur le vivant et les ressources via la réduction de la demande en ressources et des émissions de gaz à effet de serre

Appliquée de façon équitable, elle permet de renforcer la justice sociale.



Energies

ANALYSE DE CYCLE DE VIE DE CAS D'USAGES DU STOCKAGE D'ÉLECTRICITÉ - SITE ISOLÉ

Autoconsommation photovoltaïque avec ou sans batterie dans un bâtiment résidentiel ou tertiaire

2025/10 - 163 P, 14 P, 14 P, 13 P,

La France s'appuie fortement sur le développement des énergies renouvelables pour atteindre ses objectifs de neutralité carbone, en métropole comme dans les territoires d'outre-mer. La production solaire photovoltaïque et éolienne intermittente nécessite la mise en place de solutions de flexibilité pour assurer l'équilibre du système électrique. Parmi ces solutions, le stockage par batteries connaît un développement particulièrement important. Cette étude s'inscrit dans une série de quatre analyses de cycle de vie portant sur différents cas d'usages du stockage (site isolé, autoconsommation, réserve primaire, infrastructure de recharge de véhicule électrique), publiés indépendamment.

L'autoconsommation individuelle électrique consiste à produire de l'électricité et à la consommer totalement ou en partie directement sur le site de production, plutôt que de l'acheter à un fournisseur d'électricité. L'ajout d'un système de stockage sous forme de batterie Li-ion est un moyen de stocker l'énergie excédentaire qui n'est pas consommée immédiatement et la restituer lorsque la production solaire est faible voire nulle, la nuit et lors des journées faiblement ensoleillées.

L'objectif de cette analyse de cycle de vie (ACV) est d'étudier l'impact environnemental de l'ajout de panneaux photovoltaïque en autoconsommation, avec ou sans système de stockage batterie associé, pour un bâtiment unitaire. Deux types de bâtiments sont étudiés : pavillon résidentiel ou immeuble de bureaux, dans différentes zones géographiques (l'Hexagone, étudiée ici en côte méditerranéenne – zone climatique H3 –, la Martinique et La Réunion). Cette étude a été réalisée dans une logique comparative pour mieux comprendre les effets de l'autoconsommation avec stockage sur les différents systèmes électriques. Ainsi, les impacts évalués sont ceux de la différence induite par l'ajout du photovoltaïque avec ou sans stockage, sans chercher à quantifier les impacts environnementaux de l'intégralité de l'électricité consommée par le bâtiment modélisé.

Les conclusions diffèrent en fonction des périmètres géographiques et sont présentées dans des synthèses distinctes (Hexagone, Martinique, La Réunion).



ANALYSE DE CYCLE DE VIE DE CAS D'USAGES DU STOCKAGE D'ÉLECTRICITÉ - SITE ISOLÉ

Approvisionnement d'électricité en site isolé - cas du village de Kaw (Guyane)

2025/10 - 112 P, 13 P

La France s'appuie fortement sur le développement des énergies renouvelables pour atteindre ses objectifs de neutralité carbone, en métropole comme dans les territoires d'outre-mer. La production solaire photovoltaïque et éolienne intermittente nécessite la mise en place de solutions de flexibilité pour assurer l'équilibre du système électrique. Parmi ces solutions, le stockage par batteries connaît un développement particulièrement important. Cette étude s'inscrit dans une série de quatre analyses de cycle de vie portant sur différents cas d'usages du stockage (site isolé, autoconsommation, réserve primaire, infrastructure de recharge de véhicule électrique), publiés indépendamment.

La transition énergétique est complexe pour les territoires d'outre-mer, où certains villages sont isolés et non connectés au réseau électrique national.

L'approvisionnement en électricité de ces sites isolés représente un défi dans le contexte de transition énergétique.

Cette étude évalue les impacts environnementaux de différentes options, fossile, renouvelable ou hybride, pour l'approvisionnement en électricité pour le village isolé de Kaw en Guyane française.

Les scénarios avec du photovoltaïque et une batterie, avec ou sans groupe électrogène à consommation limitée, présentent des impacts significativement réduits sur le changement climatique, l'épuisement des ressources fossiles et les effets des particules fines, mais des impacts plus élevés sur l'épuisement des ressources minérales et métaux par rapport aux scénarios fossiles.



EVALUATION TECHNICO-ÉCONOMIQUE DE L'AJOUT D'UN PALIER 33KV POUR LE RACCORDEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

2025/11 - 189 P, 15 P, 10 P, 10 P, 9 P, 258 P

Cette étude vise à évaluer l'intérêt technico-économique du développement d'un nouveau palier de tension 33 kV en France pour le raccordement des énergies renouvelables par rapport à la solution actuelle de référence en 20 kV.

Dans le cadre de sa politique énergétique, la France cherche à développer la production d'électricité à partir de sources renouvelables. Les filières de production éolienne et photovoltaïque représentent l'essentiel des installations nouvellement raccordées avec des dynamiques de développement très forte avec plusieurs GW raccordés chaque année. Selon la puissance des projets, les installations de production peuvent être raccordées en basse tension (230 ou 400V), en moyenne tension (20kV) ou en haute tension ($\geq 63kV$).

L'analyse de l'utilisation du palier 33 kV présentée dans cette étude met en évidence que cette technologie est mature et, d'un point de vue fonctionnel et matériel, que celle-ci correspond à une simple évolution technologique par rapport au palier 20 kV.

Les résultats de l'Analyse Cout Bénéfice indiquent que la solution de raccordement en 33 kV permet de réduire significativement les coûts de raccordement (-42% sur le périmètre d'étude), aussi bien au niveau des coûts d'investissement que des coûts d'exploitation. Les gains se matérialisent particulièrement à travers la réduction du nombre de liaisons de raccordement d'une même centrale ainsi qu'à travers la création de postes sources mutualisés sur lesquels il est possible de raccorder à la fois plus de puissance et des centrales plus éloignées. Les pertes électriques sur les ouvrages de raccordement sont également réduites.

L'ensemble des données techniques et économiques de l'étude sont mises à disposition :

- Annexe 1 : Base de données de couts des équipements et câbles en 20 kV et 33 kV et outil de chiffrage
- Annexe 2 : Caractéristiques techniques des équipements et câbles 20 kV et 33 kV
- Annexe 3 : Modélisation des zones d'études au format PowerFactory (lien)

Les résultats détaillés par poste source et scénario sont mis à disposition :

- Résultats 1 : ACB par scénario et analyse de sensibilité
- Résultats 2 : Chiffrages détaillés des équipements et câbles par poste source et scénario

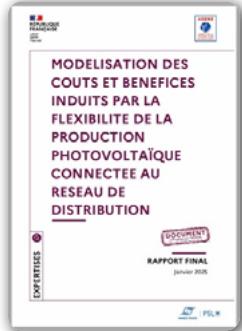


COÛTS ET BÉNÉFICES DE LA FLEXIBILITÉ DE LA PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE RACCORDEE AU RÉSEAU DE DISTRIBUTION

2025/01 - 217 P, 6 P

En 2025, le laboratoire PERSEE des Mines – PSL publie une étude sur le recours généralisé à l'écrêtage solaire pour les installations photovoltaïques raccordées au réseau de distribution. L'objectif était de démontrer l'intérêt économique de cette pratique, qui permet de limiter les coûts de renforcement du réseau. Pour ce faire, une modélisation du réseau français a été réalisée, avec une sélection de départs représentatifs sur l'ensemble du territoire afin de faciliter l'analyse. Plusieurs scénarios de déploiement du photovoltaïque ont été étudiés, afin d'illustrer la diversité possible des trajectoires en France. L'étude conclut, dans tous les cas, à un bénéfice financier de l'écrêtage solaire.

Ces travaux ont été réalisé dans le cadre du projet «Raccoflex- BT», soutenu par l'Etat dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (Concours Innovation), dont l'objectif est de développer une solution de pilotage des installations de production photovoltaïque permettant une offre de raccordement intelligente sur le réseau basse tension, à partir des données des compteurs communicants.



Industrie et production durable

BAROMÈTRE DE L'ÉCOCONCEPTION 2025

Démarches de réduction des impacts en entreprise : état des lieux
2025/11 - 66 P

Basée sur les réponses de 1107 entreprises à un questionnaire détaillé sur l'état de leurs pratiques en termes de réduction des impacts environnementaux, cette étude dresse un panorama de la maturité des entreprises françaises en écoconception. Elle éclaire la variété de retombées positives liées à ces démarches, ainsi que les besoins identifiés pour aller plus loin avec ces pratiques.

Elle fait ressortir notamment que 71% des entreprises considèrent qu'écoconcevoir permet d'améliorer leur notoriété et leur image de marque, et que 88% des entreprises déclarant avoir fait de l'écoconception souhaiteraient poursuivre leur démarche à l'avenir.



Mobilité et transports

LOCOMOTION ET COLOC'AUTO : L'AUTOPARTAGE EN COMMUN

Collaboration franco-québécoise pour l'adaptation de LocoMotion au contexte français
2023/07 - 42 P

A Montréal, le projet LocoMotion permet depuis 2019 à des habitant.e.s de se partager des vélos, remorques à vélos et voitures. L'OBNL Solon qui développe LocoMotion a pensé ce projet comme un Commun. Dans le cadre de l'Appel à Communs (AAC) Sobriété et Résilience des Territoires, Solon et la coopérative Mobicoop ont été lauréats pour réaliser le premier cas d'usage de LocoMotion hors du Québec.



Société et politiques publiques

ADEME STRATEGY N° 74 - NOVEMBER 2025

ACT: a climate strategy for a more resilient, more competitive organisation
2025/11 - 8 P

Today, while some companies are pressing ahead with their decarbonisation plans, others are still determining how best to respond to the challenge. Against this backdrop, the ACT (Accelerate Climate Transition) Initiative is one of ADEME's three key priorities for supporting the ecological transition.

Since its launch, more than 2,000 companies have already used ACT methodologies. The momentum continues to build, with a further 2,000 assessments scheduled to begin from early 2026 using the ACT Core tool. This is a pivotal juncture for many businesses: ACT is helping organisations develop credible low-carbon strategies and remain competitive in an economy where more and more stakeholders are actively engaging with the transition and decarbonisation agenda. Its contribution has been recognised by the Banque de France, which officially renewed its partnership with ACT on 1 October 2024, describing its assessment methodology as the best on the market.

The creation of a dedicated subsidiary marks a crucial step in the process of scaling up the ACT initiative, developing training and expanding the network of consultancies delivering ACT services in France and around the world. In 2025, ACT is gradually widening its scientific approach to include new fields such as biodiversity and resources, while ensuring consistency with the reporting data required under the Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD). As part of the European Commission's omnibus proposal, aimed at simplifying and harmonising the existing regulatory landscape, ACT is set to become a leading methodology for French businesses, helping them not just to reduce their carbon footprint, but also to assess their transition trajectories and ensure they are aligned with the Paris Agreement.

On an international level, in tandem with the World Benchmarking Alliance, ACT is continuing to expand its reach, working with both businesses and institutional stakeholders to establish itself as the benchmark for corporate transition planning. As the ACT Initiative marks its 10th anniversary in 2025, ADEME remains committed to supporting companies on the path to decarbonisation.



BAROMÈTRE SOBRIÉTÉS ET MODES DE VIE - 2 ÈME VAGUE

Pratiques, représentations et aspirations des Français en matière de sobriété
2025/11 - 318 P, 15 P, 25 P

Dans un contexte où des évolutions dans nos modes de vie, nos modes de consommation et de production s'imposent, l'ADEME a lancé un nouveau baromètre en 2023, avec l'aide de l'ObSoCo, sur les questions de sobriétés et modes de vie pour mieux appréhender les évolutions des pratiques et représentations des Français sur ce sujet, mais aussi les conditions de mise en œuvre de démarches collectives et individuelles de sobriété et les incidences positives et négatives sur les différents publics.

Cette vaste enquête réalisée auprès d'un échantillon de 4 000 personnes représentatif de la population de France métropolitaine âgée de 18 à 75 ans est divisée en deux grandes parties : l'une concerne les pratiques et modes de vie des répondants dans 6 domaines (mobilité, tourisme, alimentation, consommation, numérique, logement), l'autre interroge les représentations associées à la notion de sobriété, l'attachement au modèle et aux valeurs consuméristes, ou encore l'adhésion à des principes et mesures collectives de sobriété.

Il s'agit là de la 2ème vague de ce baromètre.

Pour prendre connaissance des enseignements, sont mis à disposition: l'ensemble des résultats sous forme de graphiques et tableaux, des synthèses thématiques et des infographies: l'une transversale sur les valeurs, représentations et aspirations des Français, les autres thématiques sur la consommation et le numérique, la mobilité et le tourisme, le logement, l'alimentation.



Pour compléter, les infographies :

DES MODES DE VIE PLUS SOBRES ? CE QUE DISENT LES FRANÇAIS

Baromètre sobriétés et modes de vie - 2ème vague

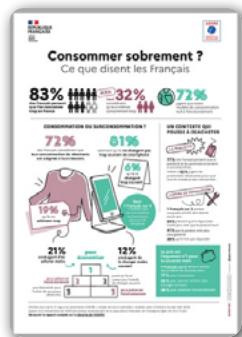
2025/11 - 1 P - 013086



CONSOMMER SOBREMENT ? CE QUE DISENT LES FRANÇAIS

Baromètre sobriétés et modes de vie - 2ème vague

2025/11 - 1 P - 013085



Urbanisme, territoires et sols

MICROCOSMES IN-SITU SERVANT AU DIMENSIONNEMENT DES DÉPOLLUTIONS PAR BIO-STIMULATION

Projet MISS - GESIPOL 2015

2022/10 - 73 P

Malgré l'évolution positive de la perception des traitements de dépollution biologiques in situ, la part d'utilisation des méthodes de biostimulation, déjà réduite en 2006 (13 %), a encore diminué en 2012 (4%). Ce constat s'explique en partie par le fait que le déploiement d'un traitement de biostimulation se heurte à l'anticipation des conséquences d'actions appliquées à un système complexe présentant de nombreuses interconnexions entre les organismes vivants, les facteurs environnementaux et les caractéristiques des polluants.

Dans le cadre de la méthodologie des sites et sols pollués, la réalisation d'essais de faisabilité lors de l'élaboration du plan de conception des travaux a pour but de réduire ces incertitudes techniques. Lorsque les essais sont réalisés en laboratoire, les difficultés à reproduire et à maintenir dans le temps les conditions bio-géochimiques du site tendent souvent à sur- ou sous-estimer les performances de biodégradation. Dans le cas de traitement in situ, il est donc impératif que ces essais aient lieu en conditions réelles.

Le projet MISS vise à développer et valider un dispositif à déployer dans des piézomètres pour réaliser des essais microcosmes in situ afin de s'affranchir des biais présents dans les essais en laboratoire. L'objectif est également de réduire l'investissement des moyens mis en œuvre pour mener à bien les essais pilotes sur site. Une enquête quantitative en ligne auprès de salariés, potentiellement concernés (réalisée par CSA).



ECHANTILLONNEUR PASSIF DE FLUX, COUPLÉ AUX MESURES D'HORIZON PRODUCTIF EN POMPAGE

Projet HRSC - Tests d'outils innovants
2023/03 - 67 P

La caractérisation des pollutions à l'aide d'un prélèvement classique d'eaux souterraines réalisé dans un forage de contrôle, fournit généralement une information trop partielle pour permettre d'établir un schéma conceptuel de qualité des milieux complexes.

Dans pareil cas, la réalisation de prélèvements multiniveaux et l'acquisition de données de caractérisation hydrodynamique et chimique sont recommandées.

Les tests de déploiement d'outils multiniveaux sur 2 sites réels ont montré le caractère opérationnel de ces

outils, leur capacité à mettre en évidence les hétérogénéités verticales des concentrations en HCT et COHV, des vitesses d'écoulement et des flux de polluants. Ces tests ont permis de montrer l'apport de ces outils et d'expliquer des différences observées entre les outils déployés et vis-à-vis des mesures classiques (concentration moyenne sur l'épaisseur de la lame d'eau dans le puits).



SÉCURISATION DES OPÉRATIONS DE BIO-VENTING PAR ÉVALUATION DES CINÉTIQUES D'ÉCHANGES ET DE BIODÉGRADATION

Projet SOBIOVE - APR GESIPOL 2017
2023/08 - 91 P

Le Bioventing est une technique de traitement in situ des polluants organiques volatils localisés dans la zone non saturée, s'appuyant sur une extraction sous vide, et visant à stimuler les mécanismes de volatilisation et de biodégradation aérobique. En dépit du fait que le Bioventing est l'une des techniques les plus anciennes et les plus couramment utilisées pour la dépollution des sols, il persiste des lacunes de connaissances qui ont des impacts sur l'efficacité du traitement, et par conséquence sur sa durée et son coût. Le verrou technique majeur concerne l'estimation de la part de la volatilisation vis-à-vis de la biodégradation dans les taux d'abattement de la pollution, alors que les bilans de masse sur ces deux mécanismes sont rarement effectués. C'est pour apporter des éléments de réponse à ce verrou qu'un consortium comprenant une société d'ingénierie (GINGER-BURGEAP et GINGER-CEBTP), une entreprise de travaux (VALGO) et deux laboratoires de recherche (IMFT, ITES) ont conduit entre 2018 et 2023 le projet SOBIOVE dans le cadre de l'APR ADEME/GESIPOL.

L'objectif principal du projet est d'estimer la part de la volatilisation vis-à-vis de la biodégradation dans le taux d'abattement de la pollution à l'échelle d'un site pilote réalisé et suivi dans des conditions de site réel durant plusieurs mois. C'est dans ce contexte que ce guide technique est proposé.



ÉTUDE-RAPPORT

Économie circulaire et déchets

PRODUITS CHIMIQUES : DONNÉES 2024

Bilan annuel

2025/11 - 27 P - 012949

Près de 4,6 millions de tonnes de produits chimiques ont été mises sur le marché en 2024 et plus de 58 kt ont été collectées par les différents canaux de la filière en fonction typologies de produits.

La filière à responsabilité élargie des producteurs (REP) des produits chimiques de catégories 1 à 10 est composée des catégories suivantes :

- catégorie 1 : produits pyrotechniques,
- catégorie 2 : extincteurs et autres appareils à fonction extinctrice,
- catégorie 3 : produits chimiques usuels et ménagers.

Le présent bilan dresse un état des lieux de la filière des Produits chimiques (PCHIM) en France en 2024, sur la base des éléments recueillis via le système déclaratif SYDEREP mis en place par l'ADEME, conformément à la loi AGEC et à l'arrêté relatif aux données des filières REP, enrichis de données provenant des acteurs de la filière.

Il présente non seulement la filière dans son ensemble mais également l'atteinte des objectifs fixés dans le cahier des charges ainsi qu'une analyse qualitative des données et performances de la filière au regard des objectifs du cahier des charges de la filière.

Retrouvez plus d'informations et l'ensemble des publications concernant les filières à Responsabilité élargie du producteur (REP) en consultant filieres-rep.ademe.fr



RÉFÉRENTIEL DES COÛTS DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE - DONNÉES 2023

2025/11 - 155 P, 39 P

L'ADEME réalise un référentiel sur le coût et financement des services déchets des collectivités, grâce à la « matrice des coûts », cadre de référence standard national.

Le présent référentiel est basé sur 597 matrices 2023 de collectivités métropolitaines (un autre rapport sera dédié aux DROM-COM).

Les données sont présentées pour le total de l'ensemble des flux, puis flux par flux : ordures ménagères résiduelles, emballages verre, papiers et emballages hors verre, déchèteries, déchets verts hors déchèteries, biodéchets, encombrants.

Les quantités et les coûts en euros/habitant et euros/tonne sont présentés par typologies d'habitat puis selon divers facteurs détaillées (tarification incitative, nombre de flux, modes et fréquences de collecte, etc.).



GUIDE /ÉTUDE

Bâtiment

COMMENT ÉCONOMISER AU QUOTIDIEN ?

Guide illustré, sans texte

2025/11 - 10 P - 013054

Ce guide donne des conseils à ceux qui sont soucieux, au jour le jour, de la qualité des conditions de vie dans leur logement et de leur incidence sur l'environnement.

Pour réduire les dépenses d'énergie, des gestes simples et peu coûteux permettent de faire des économies mais également d'avoir une maison saine, agréable à vivre et confortable. Pour cela, il est utile de changer quelques habitudes. Ainsi, on peut améliorer sa qualité de vie en préservant la qualité de son environnement.

Ce dépliant explique de manière imagée les gestes pour réduire ses consommations d'électricité, de chauffage et d'eau, afin d'alléger ses factures.



SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET ENERGÉTIQUE

Un outil dédié à la gestion dynamique du patrimoine des collectivités

2025/11 - 18 P - 013100

Vous êtes une collectivité et vous vous demandez comment accroître la performance de votre patrimoine, retrouver des marges de manœuvre financières et réduire son empreinte environnementale, ce guide est fait pour vous !

Les collectivités disposent d'un patrimoine important, qui s'est développé au cours des 50 dernières années, et bien souvent en mauvais état. Le temps n'est plus où l'investissement dans la construction neuve était prioritairement encouragé et facilité, et où chaque commune se devait d'avoir sa salle polyvalente ; il n'en reste pas moins que ces bâtiments sont toujours là. Il s'agit aujourd'hui de requestionner les usages et la taille du parc, pour l'adapter aux besoins actuels et futurs de la population, et chercher à l'optimiser au mieux.

Il s'agit ainsi de céder le rôle de maire bâtisseur au profit du maire gestionnaire.

« Le SDIE permet d'avoir une stratégie pragmatique » Directeur des services techniques

Ce que va vous permettre le SDIE : accroître durablement la performance de gestion de votre patrimoine pour retrouver des marges de manœuvre financières et réduire son empreinte environnementale.

Depuis 2015, l'ADEME a accompagné plus d'une centaine de collectivités dans la mise en œuvre d'un SDIE. Aujourd'hui, l'ADEME tire les expériences de ces opérations pour vous livrer des clés de réussite et éviter les écueils dans la mise en œuvre d'une démarche de gestion du patrimoine.



Economie circulaire et Déchets

RESSOURCERIE, UN OUTIL DE SYNERGIE DES POLITIQUES PUBLIQUES TERRITORIALES

Comment mettre en place une ressourcerie en Île-de-France ?

2025/11 - 8 P - 013008

Les Ressourceries et Recycleries constituent aujourd'hui un outil de réduction des déchets par le réemploi, la réutilisation et la réparation. Elles permettent une consommation plus responsable en contribuant au prolongement de la durée de vie des produits et constituent un levier efficace pour réduire la production de déchets et les prélevements sur les ressources naturelles primaires.

Cette plaquette présente ce qu'est une Ressourcerie / Recyclerie, les bénéfices de leur implantation pour le territoire, leur interaction avec les acteurs du territoire ainsi que les clés pour la mise en place et la pérennisation de ces structures.



Industrie et production durable

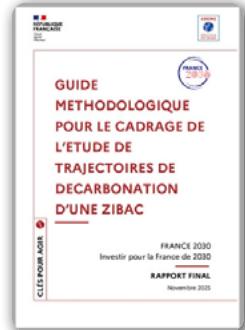
GUIDE MÉTHODOLOGIQUE POUR LE CADRAGE DE L'ÉTUDE DE TRAJECTOIRES DE DÉCARBONATION D'UNE ZIBAC

FRANCE 2030
2025/11 - 19 P

L'appel à projet ZIBaC (Zones Industrielles Bas Carbone) a été initié en 2022 dans le cadre du programme France 2030. Il vise à accompagner des territoires industriels dans leur transformation écologique et énergétique afin de gagner en résilience, en compétitivité et en attractivité. 11 zones lauréates ont ainsi été retenues pour mener des études préparatoires à des investissements de décarbonation profonde de ces zones. Les réflexions menées dans ces zones industrielles bas carbone s'appuient sur une gouvernance locale dynamique et collective, capable de mettre au point des trajectoires objectivées de décarbonation à horizon 2030 puis 2050.

Le présent document fournit des repères méthodologiques et des hypothèses pour aider les porteurs de projets à construire collectivement ces trajectoires. Il s'agit en particulier de construire des scénarios contrastés qui permettent d'identifier des conditions nécessaires à la réalisation des objectifs.

Il s'adresse aux 11 zones lauréates ainsi qu'à tout territoire ou collectif d'industriels qui souhaiterait s'engager dans une telle démarche prospective de décarbonation.



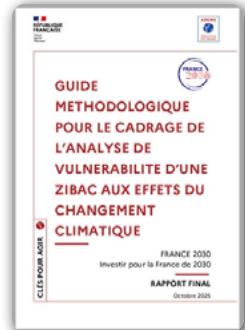
GUIDE MÉTHODOLOGIQUE POUR LE CADRAGE DE L'ANALYSE DE VULNÉRABILITÉ D'UNE ZIBAC AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

FRANCE 2030
2025/11 - 18 P

L'appel à projet ZIBaC (Zones Industrielles Bas Carbone) a été initié en 2022 dans le cadre du programme France 2030. Il vise à accompagner des territoires industriels dans leur transformation écologique et énergétique afin de gagner en résilience, en compétitivité et en attractivité. 11 zones lauréates ont ainsi été retenues pour mener des études préparatoires à des investissements de décarbonation profonde de ces zones. Les réflexions menées dans ces zones industrielles bas carbone s'appuient sur une gouvernance locale dynamique et collective, capable de mettre au point des trajectoires objectivées de décarbonation à horizon 2030 puis 2050.

Le présent document fournit des repères méthodologiques et des hypothèses pour aider les porteurs de projets à élaborer un diagnostic des risques physiques à l'échelle des zones industrielles et à établir une stratégie d'adaptation face au changement climatique.

Il s'adresse aux 11 zones lauréates ainsi qu'à tout territoire ou collectif d'industriels qui souhaiterait s'engager dans une telle démarche prospective.



PRÉCONISATIONS POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE SUR LA RESSOURCE EN EAU DANS LE CADRE DU PROGRAMME ZIBAC

FRANCE 2030
2025/11 - 12 P

L'appel à projet ZIBaC (Zones Industrielles Bas Carbone) a été initié en 2022 dans le cadre du programme France 2030. Il vise à accompagner des territoires industriels dans leur transformation écologique et énergétique afin de gagner en résilience, en compétitivité et en attractivité. 11 zones lauréates ont ainsi été retenues pour mener des études préparatoires à des investissements de décarbonation profonde de ces zones. Les réflexions menées dans ces zones industrielles bas carbone s'appuient sur une gouvernance locale dynamique et collective, capable de mettre au point des trajectoires objectivées de décarbonation à horizon 2030 puis 2050.

Le présent document fournit des repères méthodologiques et des hypothèses pour aider les porteurs de projets à élaborer, sur le périmètre de la zone, une étude collective prospective de gestion de la ressource en eau.

Il s'adresse aux 11 zones lauréates ainsi qu'à tout territoire ou collectif d'industriels qui souhaiterait s'engager dans une telle démarche prospective.



Mobilité et transports

LES COMMUNS SUR LA MOBILITÉ TOURISTIQUE

A destination des offices de tourisme et autres acteurs touristiques (hébergeurs, restaurateurs..)

2025/11 - 19 P - 013102



La transition vers des mobilités touristiques plus durables constitue un enjeu majeur pour réduire l'empreinte carbone du secteur. À la suite du rapport sur les externalités des mobilités touristiques à l'horizon 2030, l'ADEME en partenariat avec le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs en Occitanie, la Région Occitanie et Atout France ont mené plusieurs démarches expérimentales visant à accompagner les acteurs du tourisme dans l'évolution de leurs pratiques. Ces travaux ont permis de produire des ressources communes, conçues pour être partagées, appropriées et adaptées localement par les territoires. Ces documents sont à destination des offices de tourisme et autres acteurs du tourisme, ils distinguent plusieurs niveaux d'intervention et proposent des outils directement mobilisables. Les objectifs sont :

Mettre à disposition des offices de tourisme et acteurs du tourisme une base méthodologique et opérationnelle pour accélérer la transition vers des mobilités touristiques plus durables. Le document présente trois parcours d'action — informer, connecter, développer — permettant d'agir de manière progressive et adaptée aux spécificités territoriales. Encourager la diffusion de pratiques responsables et renforcer une culture commune du tourisme durable. Le document est une ressource conçue collectivement et est destinée à être partagée, enrichie et réutilisée.

Ce document interactif propose un parcours en trois axes destinés à accompagner les offices de tourisme et acteurs du tourisme (hébergeurs, restaurateurs...) dans la structuration et la mise en œuvre d'actions en faveur des mobilités touristiques plus durables. La navigation dans ce document s'effectue au moyen de liens cliquables permettant d'accéder aux différents parcours, fiches pratiques et outils associés. Toutes les thématiques n'ont pas nécessairement de communs spécialement produits, néanmoins pour chaque thématique il y a une liste de communs mobilisables ainsi qu'une liste avec des liens vers des ressources utilisables :

Parcours Informer : 15 thématiques, 30 communs mobilisables (dont 10 téléchargeables)

Parcours Connecter : 6 thématiques, 11 communs mobilisables (dont 2 téléchargeables)

Parcours Développer : 7 thématiques, 5 communs mobilisables (dont 1 téléchargeable)

Les communs mobilisables sont disponibles dans [le Parcours Global](#) (disponible ici) via des liens cliquables

En transversal : 3 communs produits

Les documents mis à disposition sont publiés sous licence Creative Commons « CC-BY-NC ». Cette licence vous permet de distribuer, remixer, et adapter l'oeuvre dans n'importe quel support ou format à des fins non commerciales uniquement, et uniquement tant que l'attribution est donnée au créateur.

Plus d'informations sur les règles liées à cette licence dans le [lien suivant](#).

ÉTUDE-RAPPORT/GUIDE/RAPPORT D'ACTIVITÉ

Agriculture, alimentation, forêt, bioéconomie

CARTOGRAPHIE & PREMIERS ÉLÉMENTS D'ANALYSE AUTOUR DES EXPÉRIENCES LOCALES INSPIRÉES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION

2025/11 - 100 P, 4 P, 42 P

Depuis 2021, entre 70 et 100 expérimentations locales se développent en France pour tester les principes à l'échelle locale d'une sécurité sociale de l'alimentation (SSA) notamment via la mise en place de caisses alimentaires locales. Ce modèle vise un accès universel à une alimentation saine, via une cotisation collective, une sélection démocratique des producteurs, et une gouvernance citoyenne (Collectif SSA, 2025).

L'ADEME, la Banque des Territoires, la Fondation Carasso et la Fondation de France ont mandaté l'association Let's Food et le bureau d'étude Vertigo Lab pour réaliser une étude nationale flash sur les expérimentations inspirées de la SSA. Cette étude propose une cartographie des initiatives existantes, des premiers éléments d'analyse des dispositifs socio-économiques associés, ainsi qu'un recensement des approches de suivi-évaluation mises en place. Elle met en lumière les défis et les opportunités de ces expérimentations et constitue un point de départ pour des travaux plus approfondis, nécessaires pour accompagner le développement de ces initiatives qui ont démarré récemment. 3 livrables publics sont issus de ce travail: une synthèse, un rapport complet, et un document présentant les méthodes de suivi évaluation mises en oeuvre au sein des expérimentations.

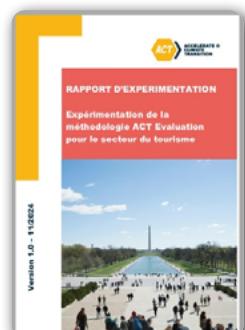


Changement climatique

ACT TOURISME : EXPÉRIMENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE ACT ÉVALUATION

2025/02 - 27 P

L'expérimentation ACT Tourisme s'inscrit dans le cadre du plan Destination France lancé en 2021 et visant à « conforter la France dans sa place de 1ère destination touristique mondiale et de faire du tourisme français un secteur porteur d'excellence, de croissance et d'emploi, fondé sur un modèle plus qualitatif, durable et résilient ». En particulier, l'un des objectifs de ce plan est de renforcer la durabilité du secteur et inscrire les activités dans des démarches actives de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Pour cela, une évaluation des stratégies bas carbone d'entreprises du secteur a été réalisée à partir de la méthodologie ACT, sur un échantillon de 10 entreprises représentatives des différents sous-secteurs du tourisme. L'expérimentation, pilotée par l'ADEME, et réalisée par I Care by BearingPoint, Eco2initiative et Utopies, s'est déroulée de mars 2023 à septembre 2024. Conjointement à l'évaluation de stratégies bas carbone, un deuxième échantillon de 10 entreprises a été accompagné via la démarche ACT Pas à Pas par Ekodev et BL Evolution. Les conclusions du volet « Pas à Pas » ne sont pas incluses dans le présent rapport et font l'objet d'un rapport distinct. Les problématiques rencontrées par les entreprises accompagnées via ACT Pas à Pas sont cependant similaires aux enjeux soulevés ici. Le présent rapport a pour objectif de présenter la démarche d'expérimentation de la méthodologie ACT sur le volet « Evaluation », les résultats harmonisés et les principales conclusions.



ACT PAS-À-PAS : UN ACCÉLÉRATEUR DE TRANSFORMATION POUR LES ENTREPRISES

2025/11 - 18 P

L'ADEME depuis 10 ans oeuvre pour faire de ACT l'outil clé pour permettre au monde économique de réaliser sa transition sans sacrifier ses enjeux de compétitivité. Plus de 100 entreprises ont déployé la méthode ACT Pas-à-Pas et ont ainsi construit un plan de transition robuste et aligné avec les objectifs de l'accord de Paris. Elles ont accepté de témoigner des nombreux bénéfices de la démarche pour leur organisation, à tous les niveaux.



THE FRENCH CLIMATE CHALLENGE

France's Strategic Response to the Carbon Challenge in Buildings
2025/11 - 68 P - 013097

Buildings account for nearly 30% of national CO2 emissions, with over a third tied to construction and materials. As cities expand and the climate crisis deepens, decarbonising the built environment is no longer optional: it's a global imperative.

Since the Paris Agreement, France has been accelerating in developing an integrated national strategy to transform its building sector from regulations and technical standards to territorial innovation and international cooperation.

Thus, France has developed a comprehensive ecosystem of tools and methods to support this transformation: life-cycle assessment database, building performance monitoring platforms, digital innovation programs, and renowned labels and certifications.

These instruments help steer and foster action and measure progress.

This booklet provides a clear, concise and accessible guide, tracing the paths, policy choices, experiments and results. This booklet becomes a tool for dialogue between partners, but also a lever for internal transformation, by fostering critical reflection on the still too numerous blockages: renovation financing, regulatory complexity, territorial inequalities. It offers a strategic overview of the French model, highlighting the key drivers of transformation: legislation, tools, standards, local mobilisation, training, innovation, and global alignment.



ACTES DE LA JOURNÉE SOBRIÉTÉ EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Journée du 28 août 2025 à Dijon
2025/09 - 3 P, 79 P, 2 P, 4 P

Actes de la journée sur la sobriété dans les territoires du 28 août 2025 à Dijon



Economie circulaire et Déchets

ITINÉRAIRES ET BALISES POUR ACCOMPAGNER LA « TRANSITION » ÉCOLOGIQUE GRÂCE AU DÉPLOIEMENT DE L'ÉCOLABEL EUROPÉEN

Retour d'expérience menée au sein des centres et villages de vacances et centres d'accueil de classes de découvertes de la Ligue de l'enseignement.

2025/11 - 40 P

L'Écolabel européen, label public de référence de l'Europe en matière d'exigence environnementale depuis plus de 30 ans, est souvent perçu dans le secteur du tourisme comme un outil de transition élitiste. L'enjeu est par ailleurs de taille puisque le tourisme représente 11 % des émissions de gaz à effet de serre en France, dont 1/4 sont liées aux hébergements touristiques. Au travers de ce projet de déploiement de l'Écolabel européen au sein des centres et des villages de vacances, la Ligue de l'enseignement a su démontrer que les valeurs de culture associative, de citoyenneté, de droit à l'éducation, de lutte contre les discriminations et de transition écologique peuvent aller de pair.



Energies

DÉCRYPTAGE 14 PACA : LA GÉOTHERMIE PROFONDE

Une énergie cachée sous nos pieds
2025/11 - 39 P

Objectif de ce Décryptage – Vous êtes une collectivité ? Un industriel ? Un bureau d'étude ? Un acteur public ou privé du territoire ? Vous avez des besoins importants de chaleur et souhaitez décarboner vos consommations tout en stabilisant le prix de votre énergie ?

La géothermie profonde est peut-être la solution pour vous.

L'exploitation de la ressource énergétique du sous-sol est renouvelable, non émettrice de particule et sans impact sonore ou visuel. Pour autant, la géothermie est encore assez peu répandue. Le programme Géoscan Arc vise à impulser une dynamique sur la filière géothermie en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Nous vous proposons de découvrir ce programme et les accompagnements de l'ADEME pour aider à l'émergence de projets concrets.

Le format – Les Décryptages de l'ADEME en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'adressent aux acteurs et aux actrices de la région. Tous les deux mois, venez découvrir et échanger avec nous sur un sujet d'actualité et/ou à enjeu fort de notre territoire !



Recherche et Innovation

5ÈME RENCONTRES NATIONALES DE LA RECHERCHE SUR LES SITES ET SOLS POLLUÉS

4 & 5 février 2025
2025/10 - 39 P, 352 P - 013053

Les Rencontres nationales de la recherche sur les sites et sols pollués sont organisées par l'ADEME avec ses partenaires tous les 5 ans à Paris. Elles sont l'occasion pour les acteurs de la gestion des sites et sols pollués (chercheurs, gestionnaires de sites, sociétés d'études, d'aménagement, de travaux, élus, associatifs, acteurs de la santé publique, services de l'État, etc.) et de l'économie circulaire de partager leurs expériences et de confronter leur point de vue. Les participants aux rencontres peuvent ainsi :

- s'informer sur les avancées et les faits marquants de la recherche dans le domaine des sites et sols pollués sur les 5 dernières années,
- débattre sur les questions de gestion des sols, qu'ils soient urbains, industriels ou agricoles, pollués par les activités industrielles.

Les recherches orientées sur les pollutions d'origine agricole et radioactives sont exclues du champ thématique de ces rencontres.

Riche en contenus et débats, cet évènement incontournable pour les acteurs du domaine des sites et sols pollués rassemble 400 participants.

La synthèse multimédia est destinée à un large partage, elle reprend les échanges qui ont eu lieu lors des dernières Rencontres Nationales de la Recherche. Elle permet également d'orienter et de prioriser les besoins de recherche pour la période 2026 - 2030.

Le recueil des résumés regroupe l'ensemble des résumés des communications orales présentées lors de cette 5e édition.

